

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التربية الوطنية

مديرية التعليم الثانوي التقني

مديرية التعليم الثانوي العام

منهاج

مادة: اللغة الفرنسية

Curriculum de français

السنة الثانية من التعليم الثانوي العام والتكنولوجي

Deuxième année secondaire

جميع الشعب

Toutes les filières

جانفي 2006

Sommaire

Préambule

- 1 - Finalités de l'enseignement du français.
- 2 - Le cadre théorique.
 - 2.1- Linguistique de l'énonciation et approche communicative.
Le cognitivisme.
L'approche par compétences.
- 3 - Profil de sortie à l'issue de l'enseignement secondaire.
- 4 - Profil d'entrée en 2^{ème} A.S.
- 5 - Profil de sortie à l'issue de la deuxième année secondaire.
- 6 - Les compétences disciplinaires.
 - 6.1- Compétences de lecture
 - a- A l'oral
 - b- A l'écrit
 - 6.2- Compétence de production
 - a- A l'oral
 - b- A l'écrit
- 7 - Les compétences transversales.
- 8 - Les contenus.
 - Tableau synoptique.
 - Tableaux par objet d'étude.
- 9 - Méthodologie et stratégies
 - 9.1 - Démarche d'enseignement/ apprentissage.
 - 9.1.1 – Conception
 - 9.1.2 – Réalisation
 - 9.2 - Evaluation.
 - 9.2.1- Formative
 - 9.2.2- Certificative
 - 9.3 - Situations d'enseignement/ apprentissage.
 - 9.4 - Utilisation des moyens didactiques.

Glossaire.

PREAMBULE

Le nouveau programme de français pour le secondaire s'inscrit dans le cadre de la refonte du système éducatif. L'amélioration qualitative de ce dernier doit se réaliser par la prise en compte des transformations que connaît notre pays et celles que connaît le monde (mondialisation des échanges commerciaux, développement vertigineux des technologies de l'information et de la communication etc.). Ce constat nous oblige à voir que l'école n'est plus, pour l'apprenant, la seule détentrice des connaissances (l'apprenant peut parfois être « en avance » sur l'enseignant s'il est plus familiarisé avec ces nouveaux vecteurs de transmission des connaissances) et qu'elle ne peut plus fonctionner « en vase clos ». Cet état de fait nous interpelle sur notre conception de l'école et nous oblige à nous interroger sur nos objectifs et sur nos pratiques.

Dans ce cadre, les nouveaux programmes auront pour visée principale l'utilisation de l'apprentissage du français comme moyen d'éducation à une citoyenneté responsable et active des apprenants par le développement de l'esprit critique, du jugement, de l'affirmation de soi. Pour réaliser cette intention, leur conception a été guidée par la volonté de permettre aux enseignants de :

- passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage, c'est-à-dire d'aller vers des démarches qui font de l'apprenant un partenaire actif dans le processus de sa formation, démarches qui le mèneront progressivement vers l'autonomie. Il s'agit de mettre en œuvre des dispositifs qui lui permettront « d'apprendre à apprendre » pour que cet apprentissage puisse se continuer naturellement après sa sortie de l'école. Cet apprentissage aura pour but l'installation de compétences disciplinaires et de savoir-faire transversaux.

L'acquisition de ces compétences se fera plus aisément si des savoirs disciplinaires, particuliers, peuvent être mis en relation dans son esprit, c'est-à-dire si les enseignants s'ouvrent à l'interdisciplinarité.

- doter les apprenants d'un outil linguistique performant, permettant le plus de « transactions » possibles par la prise en compte de toutes les composantes de la compétence de communication car l'acquisition d'une langue étrangère ne peut pas se réaliser efficacement si on distingue l'aspect « utilitaire » de l'aspect « culturel ». Une langue maîtrisée est un atout pour la réussite professionnelle dans le monde du travail (qui demande de plus en plus la connaissance des langues étrangères) et le moyen le plus objectif de connaissance de l'Autre à travers une réflexion entretenue sur l'Identité/ Altérité.
- favoriser l'intégration des savoirs, savoir-faire, savoir être par la mise en œuvre de l'approche par compétences. Cette dernière permet de ne pas couper les apprenants de leur environnement culturel et social par le transfert, à l'extérieur, des habiletés acquises à l'école.
- développer chez les apprenants des attitudes sociales positives comme l'esprit de recherche et de coopération ; de stimuler la curiosité, l'envie d'apprendre par la réalisation collective de projets. Le projet, qui obéit à des intentions pédagogiques, constitue le principe organisateur des activités et la manifestation des rapports dialectiques entre l'enseignement et l'apprentissage.

La 2^{ème} année secondaire est une année charnière dans le cycle secondaire. Elle a pour but de renforcer les acquis de la 1^{ère} année et de préparer les nouvelles acquisitions de la 3^{ème} année secondaire. Elle doit donc favoriser l'emboîtement des compétences à mettre en œuvre pour réaliser l'objectif d'intégration terminale du cycle.

1 - Finalités de l'enseignement du français

La finalité de l'enseignement du français ne peut se dissocier des finalités d'ensemble du système éducatif. L'enseignement du français doit contribuer avec les autres disciplines à :

- la formation intellectuelle des apprenants pour leur permettre de devenir des citoyens responsables, dotés d'une réelle capacité de raisonnement et de sens critique.
- leur insertion dans la vie sociale et professionnelle.

Sur un plan plus spécifique, l'enseignement du français doit permettre :

- l'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs.
- la sensibilisation aux technologies modernes de la communication.
- la familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture porte en elle.
- l'ouverture sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement, pour réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix.

2 - Le cadre théorique

2.1 - Linguistique de l'énonciation et approche communicative

Les deux premiers cycles de l'enseignement ont permis d'installer la notion de texte. Les apprenants ont été confrontés, dans le

cycle moyen, au texte considéré comme une superstructure dans laquelle l'exploitation des marques intertextuelles explicitées leur permettaient d'intégrer ce texte dans la classification opérée par une typologie et d'inférer alors une visée textuelle.

Le programme de 2^{ème} AS comme son prédécesseur accorde une place plus importante à la linguistique de l'énonciation qui pose comme préalable qu'il faut distinguer ce qui est dit (contenu du texte et son intention informative) de la présence de l'énonciateur dans son propre discours. Ainsi, tout discours porte la marque de son énonciateur. En interrogeant ces traces d'énonciation, en se posant des questions sur :

- le contexte d'énonciation (lieu, temps de l'allocution),
- les modalités d'inscription du locuteur et de l'allocutaire dans l'objet – texte,
- l'opacité ou la transparence d'un texte,
- le degré d'objectivation du discours,
- la focalisation (sur l'objet, le locuteur, l'allocutaire),

l'information contenue dans un texte sera appréhendée à un autre niveau de réflexion qui fera prendre conscience au fur et à mesure à l'apprenant qu'un locuteur est déterminé psychologiquement, idéologiquement, culturellement comme il l'est lui-même ; que le référent dont parle le locuteur n'est pas le réel mais un réel filtré par lui ; que le locuteur adresse toujours son message à un (ou des) allocutaire(s) ciblé(s).

Cette prise de conscience en amènera une autre : une compétence de communication n'est pas seulement la conjugaison de deux composantes (compétence linguistique et compétence textuelle). Pour être acquise, la compétence de communication doit intégrer d'autres compétences dont :

- la compétence sémiotico-sémantique (les systèmes associés au linguistique comme la gestuelle, la ponctuation, la graphie...)
- la compétence situationnelle et sociale (connaissance du référent, dont on parle, connaissance de l'univers...)
- la compétence pragmatique (savoir-faire concernant la mise en œuvre d'objets de communication conformes aux conditions matérielles, sociales, psychologiques...).

2.2 - Le cognitivisme

Les concepts qui éclairent la nature des connaissances à transmettre et les méthodes à utiliser sont à la base de ce programme :

- § Le conflit cognitif, né de l'interaction entre le sujet et le milieu constitue le mécanisme responsable des modifications des structures cognitives.
- § L'élaboration des structures de connaissance est progressive, selon des paliers et des stades.
- § Le déséquilibre cognitif chez le sujet se fait non seulement entre le sujet et le milieu, mais également par la prise de conscience d'un désaccord interindividuel.
- § Les difficultés d'un apprentissage se situent d'une part au niveau de la structuration du savoir et d'autre part au niveau de la démarche intellectuelle qui permet d'atteindre ce savoir.

Les théories cognitivistes considèrent la langue non comme un savoir « inerte » mais comme une construction intellectuelle **dans laquelle l'apprenant** doit s'impliquer, en mobilisant toutes ses ressources.

2.3 - L'approche par les compétences

Le programme ne peut plus être alors basé sur la logique d'exposition de la langue mais structuré sur la base de compétences à installer.

La compétence est la mise en œuvre d'un ensemble de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'identifier et d'accomplir un certain nombre de tâches appartenant à une famille de situations, que ces dernières soient disciplinaires ou transversales. Une famille de situations requiert les mêmes capacités ou les mêmes attitudes, les mêmes démarches pour résoudre les problèmes.

A ce titre le projet qui obéit à une intention pédagogique et qui permet l'intégration des différents domaines (cognitif, socio-affectif) à travers des activités pertinentes est le moyen d'apprentissage adéquat.

3 - Profil de sortie à l'issue de l'enseignement secondaire

Les apprenants, au terme du cursus, auront :

- acquis une maîtrise suffisante de la langue pour leur permettre de lire et de comprendre des messages sociaux ou littéraires ;
- utilisé la langue dans des situations d'interlocution pour différents buts en prenant en compte les contraintes de la vie sociale ;
- exploité efficacement de la documentation pour la restituer sous forme de résumés, de synthèses de documents, de compte rendus, de rapports ;
- adopté une attitude critique face à l'abondance de l'information offerte par les média ;
- produit des discours écrits et oraux qui porteront la marque de leur individualité (que ces discours servent à raconter, à exposer, à rapporter des dires ou à exprimer une prise de position) ;
- appréhendé les codes linguistique et iconique pour en apprécier la dimension esthétique.

Objectif Terminal d'Intégration (pour le cycle)

Produire un discours écrit/oral relatif à une situation problème de la vie sociale en respectant les contraintes de la situation de communication ainsi que l'enjeu et **en s'impliquant nettement** (discours marqués par la subjectivité).

4 - Profil d'entrée en 2^{ème} A.S.

L'apprenant est capable de :

- comprendre et interpréter des textes écrits en vue de les restituer sous forme de résumé à l'intention d'un ou de plusieurs destinataires précis ;
- produire un texte écrit/oral sur un des thèmes choisis pour l'année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et **en mettant en œuvre un modèle étudié.**

5 - Profil de sortie à l'issue de la deuxième année secondaire (OIT)

Produire un discours écrit/oral sur un des thèmes choisis pour l'année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et **en choisissant le modèle le plus adéquat parmi les modèles étudiés.**

Compétences à installer en deuxième année secondaire

Ces compétences seront installées grâce à la mobilisation des différentes ressources : capacités (ensemble de savoirs et de savoir-faire, fruits d'une activité intellectuelle stabilisée), objectifs et contenus (présents dans les différents objets d'étude).

Comprendre et interpréter des discours oraux en tant que récepteur ou en tant qu'interlocuteur.

Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour donner des informations, pour plaider une cause ou la discréditer, ou bien pour raconter des événements réels ou fictifs.

Comprendre et interpréter des discours écrits pour les restituer sous forme de comptes rendus objectifs ou critiques, à l'intention d'un (des) destinataire(s) précis, pour exprimer une réaction face à ces discours ou pour agir sur le destinataire.

Produire un texte en relation avec les objets d'étude et les thèmes choisis, en tenant compte des contraintes liées à la situation de communication et à l'enjeu visé.

6 - Les compétences disciplinaires

6.1 - Compétences de compréhension

a- A l'oral

Comprendre et interpréter des discours oraux en tant que récepteur ou en tant qu'interlocuteur.

- Capacités et objectifs d'apprentissage à l'oral

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'oral
Savoir se positionner en tant qu'auditeur	• Adapter sa modalité d'écoute à l'objectif.
Anticiper le sens d'un message	• Exploiter les informations données par le professeur, avant écoute d'un texte, pour émettre des hypothèses sur le contenu du message oral, sur la fonction du message (narrative, argumentative...).

Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un message	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les éléments constitutifs de la situation de communication. • Repérer la structure dominante d'un message oral. • Séquentialiser le message pour retrouver les grandes unités de sens.
Elaborer des significations	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les informations contenues explicitement dans le message. • Identifier le champ lexical dominant. • Repérer les marques de l'énonciation. • Interpréter oralement un schéma, un tableau ou des données statistiques. • Interpréter un geste, une intonation, une mimique. • Distinguer le fictif du vraisemblable, du vrai. • Mettre en évidence l'implicite par la connaissance du contexte. • Etablir des relations entre les informations pour faire des déductions, des prédictions.
Réagir face à un discours	<ul style="list-style-type: none"> • Se construire une image du locuteur. • Prendre position par rapport au contenu. • Découvrir l'enjeu discursif. • Evaluer le degré d'objectivité (ou de subjectivité) et le justifier. • Juger du type de rapport que le locuteur entretient avec l'auditeur.

b- A l'écrit

Comprendre et interpréter des discours écrits pour les restituer sous forme de comptes rendus objectifs ou critiques, à l'intention d'un (des) destinataire(s) précis, pour exprimer une réaction face à ces discours ou pour agir sur le destinataire.

Comprendre c'est se poser en tant que lecteur, établir des interactions entre un discours et ses propres connaissances, que ces connaissances concernent le contenu, les structures typiques, le lexique, la syntaxe, la pragmatique. C'est ensuite, à partir de connaissances générales, élaborer des hypothèses, confirmer ou réfuter celles-ci sur la base des informations rencontrées dans le texte. C'est faire un aller-retour constant entre les différents niveaux de traitement de l'information (du mot, à la phrase, à l'énoncé, au texte, au contexte et vice-versa).

- Capacités et objectifs d'apprentissage à l'écrit

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'écrit
Savoir se positionner en tant que lecteur	<ul style="list-style-type: none"> • Définir son objectif de lecture (lire pour résumer, pour le plaisir, pour accroître ses connaissances...). • Adapter sa modalité de lecture à son objectif. (lecture littérale, inférentielle, sélective...).

Anticiper le sens d'un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les informations relatives au paratexte et à l'aire scripturale du texte dans son ensemble pour émettre des hypothèses sur son contenu et sur sa fonction (argumentative, narrative...).
Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un texte.	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les éléments constitutifs de la situation de communication. - Repérer la structure dominante du texte. - Repérer les énoncés investis dans la structure dominante. - Repérer la progression thématique. - Retrouver les facteurs assurant la cohésion du texte. - Séquentialiser le texte pour retrouver les grandes unités de sens.
Elaborer des significations	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les informations contenues explicitement dans le texte. - Distinguer les informations essentielles des informations accessoires. - Regrouper des éléments d'information pour construire des champs lexicaux. - Expliquer les ressemblances ou les différences à plusieurs niveaux (emploi des temps, focalisation, diversité des énoncés : description, énoncés au style direct et indirect...). - Expliquer l'influence des constructions syntaxiques sur le texte. - Repérer les marques de l'énonciation. - Interpréter un schéma, un tableau ou des données statistiques. - Expliquer le rapport entre le linguistique et l'iconique. - Distinguer le fictif du vraisemblable, du vrai. - Mettre en évidence l'implicite par la connaissance du contexte. - Etablir des relations entre les informations pour faire des déductions, des prédictions. <p style="text-align: right;">.../...</p>
Réagir face à un texte.	<ul style="list-style-type: none"> - Se construire une image du scripteur. - Prendre position par rapport au contenu. - Découvrir l'enjeu discursif. - Justifier la transparence ou l'opacité du texte. - Evaluer le degré d'objectivité (ou de subjectivité) et le justifier. - Juger du type de rapport que le scripteur entretient avec le lecteur.

6.2 - Compétences de production

a- A l'oral

Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour donner des informations, pour plaider une cause ou la discréditer, ou bien pour raconter des événements réels ou fictifs.

- Capacités et objectifs d'apprentissage à l'oral

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'oral	
Planifier son propos.	∅	Définir la finalité du message oral
	∅	Activer des connaissances relatives à la situation de

	<p>communication.</p> <ul style="list-style-type: none"> Ø Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler. Ø Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation pour faire son exposé. Ø Choisir le niveau de langue approprié. Ø Adapter le volume de la voix aux conditions matérielles de la situation de communication. Ø Adapter son propos à son auditoire.
Organiser son propos.	<ul style="list-style-type: none"> Ø Arrimer son propos au propos de l'interlocuteur. Ø Assurer la cohésion du message pour établir des liens entre les informations (en situation d'exposé). Ø Utiliser adéquatement les supports annexes (en situation d'exposé). Ø Prendre en compte les réactions non verbales de son interlocuteur pour ajuster son propos (en situation d'interlocution). Ø Respecter le temps imparti.
Utiliser la langue d'une façon appropriée	<ul style="list-style-type: none"> Ø Produire des phrases correctes au plan syntaxique (en situation d'exposé). Ø Utiliser le lexique adéquat à la thématique, à la finalité de l'oral. Ø Etablir le contact avec l'interlocuteur. Ø Maintenir une interaction en posant des questions pour négocier le sens d'un mot, demander un complément d'information, demander une explication, montrer son intérêt (« et alors ? » ; « et après ? »...). Ø Manifester ses réactions par l'intonation, par des interjections. Ø Reformuler les propos de l'autre pour vérifier sa compréhension. Ø Reformuler son propre propos quand c'est nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la syntaxe de l'oral. • Soigner sa prononciation pour éviter que l'auditoire ne fasse des contresens. • Respecter le schéma intonatif de la phrase.

b- A l'écrit

Produire un texte en relation avec les objets d'étude et les thèmes choisis, en tenant compte des contraintes liées à la situation de communication et à l'enjeu visé.

Ecrire c'est se poser en tant que producteur d'un message à l'intention d'un ou de lecteurs particuliers. C'est donc mobiliser ses savoirs et savoir-faire selon les contraintes sociales et culturelles de la communication. C'est faire des choix stratégiques élaborés à des niveaux successifs.

- Capacités et objectifs d'apprentissage à l'écrit

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'écrit
Planifier sa production au plan pragmatique et au plan du contenu.	<ul style="list-style-type: none"> Ø Définir la finalité de l'écrit (ou respecter la consigne donnée). Ø Choisir une pratique discursive (ou respecter la consigne). Ø Activer des connaissances relatives à la situation de communication. Ø Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler. Ø Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation. Ø Se faire une idée du lecteur de l'écrit pour sélectionner les

	<p>informations les plus pertinentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Ø Faire un choix énonciatif. Ø Choisir une progression thématique. Ø Choisir le niveau de langue approprié.
Organiser sa production.	<ul style="list-style-type: none"> Ø Mettre en œuvre le modèle d'organisation suggéré par une consigne ou le modèle d'organisation le plus adéquat à la situation de communication. Ø Faire progresser les informations en évitant les répétitions, les contradictions. Ø Assurer la cohésion du texte par un emploi pertinent des temps et par l'établissement de liens entre les informations. Ø Insérer harmonieusement les énoncés narratifs, descriptifs, les énoncés au style direct et indirect. Ø Assurer la présentation (mise en page) selon le type d'écrit à produire.
Utiliser la langue d'une façon appropriée.	<ul style="list-style-type: none"> Ø Produire des phrases correctes au plan syntaxique. Ø Utiliser le lexique adéquat à la thématique, à la finalité de l'écrit. Ø Utiliser de manière adéquate les signes de ponctuation pour faciliter la lecture de l'écrit.
Réviser son écrit.	<ul style="list-style-type: none"> Ø Utiliser une grille d'auto évaluation pour détecter ses erreurs à différents niveaux. Ø Définir la nature de l'erreur : <ul style="list-style-type: none"> - mauvaise prise en compte du lecteur ; - mauvais traitement de l'information (contenu) ; - cohésion non assurée ; - fautes de syntaxe, d'orthographe ; - non respect des contraintes pragmatiques. Ø Mettre en œuvre une stratégie de correction : <ul style="list-style-type: none"> - mettre en jeu diverses opérations (suppression, addition, substitution, déplacement).

NB. Les capacités se développant avec le temps et se prêtant à un ensemble non déterminé de contenus, les objectifs d'apprentissage recouvrent tout le cursus et englobent les différents objets d'étude. Le professeur sélectionnera donc les objectifs en fonction :

- de l'objectif assigné à la lecture ou à l'écoute,
- de l'objet d'étude,
- du niveau des apprenants,
- du support qu'il a choisi.

7- Compétences transversales

Les énoncés de « compétences transversales » ne font référence à aucune discipline, à aucun domaine particulier, ils ne portent que sur des démarches mentales ex :

- résoudre des situations problèmes,
- maîtriser des démarches,
- prendre et traiter de l'information.

Une compétence disciplinaire doit être travaillée dans les autres disciplines pour devenir transversale (exemple : le résumé).

La compétence transversale n'est transférable que si les enseignants construisent et proposent en permanence des situations permettant, dans des contextes différents, l'application des mêmes traitements cognitifs.

8- Les contenus :

Les contenus ont été sélectionnés, et leur progression sur l'année (et sur le cycle) a été établie sur la base :

- De la prise en compte des types d'ancrage énonciatif.
 - Énonciation du discours oral, énonciation « actuelle », manifesté par Je/Ici/Maintenant.
 - Énonciation du discours écrit, celui-ci étant ancré dans une situation explicitée par le contexte et dont le référent textuel est le Je /Ici/Maintenant
Ex : Le reportage.
 - Énonciation du récit, énonciation « non actuelle », Il/ Passé simple ou passé composé/ Imparfait).
 - Énonciation du discours scientifique qui présente les faits comme vrais (Présent atemporel). Ex : Le discours objectivé.
- Du respect d'une approche de type spiralaire : il s'agit d'arriver progressivement à l'acquisition des formes discursives en transférant des savoirs et savoir-faire acquis sur les discours les plus simples aux discours les plus complexes.
- Du croisement entre formes discursives et intentions communicatives.
- Du passage d'objets d'étude dans lesquels les traces de l'énonciation sont perceptibles à des discours dans lesquels il s'agit de découvrir l'instance discursive.
- De la prise en compte des manifestations tant orales qu'écrites de la langue dans les différents supports que l'apprenant peut rencontrer dans son environnement extra scolaire (articles de presse, affiches, B.D. ...)
- Des possibilités cumulées des objets d'étude à offrir un échantillon des faits de langue (qui sera complété en 3^{ème} As).

Les contenus sont d'abord présentés dans un tableau synoptique puis traités de façon détaillée dans des tableaux relevant de chaque objet d'étude.

Les techniques d'expression qui doivent faire l'objet d'un apprentissage systématique, seront développées dans le guide d'accompagnement.

Le tableau synoptique montre la progression sur l'année. Il est toutefois à noter que le fait poétique ne fera pas l'objet d'un enseignement apprentissage ramassé (une période déterminée de l'année scolaire) mais d'un enseignement distribué (cf. programme de 1^{ère} AS).

Le « fait poétique » ne constitue pas un objectif de maîtrise mais un objectif d'enrichissement. Outre la fonction esthétique de ce type de messages à laquelle il faudra sensibiliser les apprenants, les différents supports (chansons, dictons, poèmes, images, B.D., calligrammes) peuvent servir à de nombreuses activités. (Voir tableau synoptique).

Les thèmes proposés en 2^{ème} As aideront l'apprenant à appréhender l'histoire de l'humanité à travers les différentes civilisations et les grandes réalisations scientifiques et technologiques.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Pratiques discursives et intentions communicatives	Objets d'étude	Notions clés	Techniques d'expression	Thématiques (savoirs civilisationnels)
<p><u>I/ Les discours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposer pour démontrer ou pour présenter un fait, une notion, un phénomène • Dialoguer pour raconter. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le discours objectif ○ Le discours théâtral (ne concerne que les 	<p>La démarche scientifique</p> <p>-démarche inductive :</p> <ul style="list-style-type: none"> *observation *hypothèse *expérimentation *règle ou loi générale <p>-démarche déductive :</p> <ul style="list-style-type: none"> *théorème/postulat *raisonnement déductif *résultat (déduction logique) <p>Les modes d'exposition du récit (représentation ou relation d'événements portée par les paroles)</p>	<p>- la prise de notes à partir de l'écrit ou de l'oral</p> <p>- le compte rendu objectif ou critique</p> <p>- les représentations graphiques</p>	<p>I – Les grandes réalisations scientifiques et techniques</p> <p>L'aérospatiale (la conquête spatiale)</p> <p>Les médias et télécommunication</p> <p>La médecine</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Argumenter pour plaider une cause ou la discréditer. 	<p>classes de lettres)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le plaidoyer et le réquisitoire 	<p>La notion d'argument (les différents types d'arguments : orientés vers la raison, orientés vers la sensibilité)</p>	<p>- l'exposé oral</p>	<p>II- Voyages et explorations à travers l'histoire universel</p> <p>Les différentes civilisations</p> <p>Les grands sites du passé</p> <p>Le patrimoine universel</p>
<p><u>II/ La relation d'événements</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Relater pour se représenter un monde futur. 2. Relater pour informer et agir sur le destinataire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ La nouvelle d'anticipation ○ Le reportage touristique/Le récit de voyages 	<p>La focalisation (mode de vision du narrateur) Noyaux et catalyses</p> <p>Les fonctions des discours investis dans le reportage (commentaire, description, explication, information) Passage de l'image au texte et inversement (itinéraire ou plan)</p>	<p>- la fiche de lecture</p> <p>- le dossier documentaire</p>	
<p><u>III/ Exprimer son individualité</u> « le fait poétique » <i>N.B : à étudier durant l'année.</i></p>	<p>Calligrammes Textes et images</p>	<p>La connotation et la dénotation. L'interprétation du message iconographique</p>		

TABLEAUX PAR OBJET D' ETUDE

Le discours objectif

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<ul style="list-style-type: none"> • Visée démonstrative • Démarches et procédés de la démonstration • Situation d'énonciation du texte démonstratif et degré d'implication de l'énonciateur (ce qui montre la différence entre objectif et objectifé) 	<p>c- L'induction : expérimentation, observation, description, hypothèses, règle générale ou loi.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La déduction : postulat, théorème, raisonnement ; résultat. • Syllogismes et sophismes. • Les déictiques et le système anaphorique. • Les connecteurs réthorico- logiques qui ponctuent le texte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le présent de vérité générale et les conditionnels (passé et présent) employés dans une principale avec une subordonnée introduite par si. • L'hypothèse avec les expressions lexicalisées ; « si nous considérons que... » ; « en admettant que... » • La nominalisation (comme procédé explicatif et anaphorique) • L'expression lexicale de la cause/conséquence • Les reformulations explicatives.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les types de progression : <ul style="list-style-type: none"> -à thème constant, -à thème dérivé. <p>Le champ lexical relatif au domaine considéré (géographie, sociologie, philosophie...)</p>	
--	--	--

Compétence transversale à privilégier :

Restituer l'information de façon objective.

Types de supports :

Textes didactiques, articles d'encyclopédies, ouvrages traitant de sujets divers (histoire, géographie, sociologie etc.) avec une marque littéraire plus prononcée.

Exemples d'activités	Lettres	Sciences
-----------------------------	----------------	-----------------

• Identification d'un texte et repérage de ses articulations.	X	X
• Identification de la progression thématique adoptée dans un texte.	X	X
• Identification des étapes de la démarche inductive (observation, description du phénomène, hypothèses, règles générales ou lois) ou de la démarche déductive.	X	X
• Complétion, d'un texte « démonstratif », par des articulateurs logiques et ou chronologiques.	X	X
• Reconstitution d'une expérience à partir de schémas, diagrammes tableaux etc.		X
• Discrimination des faits liés au développement d'un exposé selon des critères pertinents (chronologie, logique).	X	X
• Etablissement du rapport texte/ représentations graphiques.	X	X
• Prise de notes ordonnées à partir d'un exposé (écrit ou oral) pour en faire un compte rendu.		X
• Prise de notes ordonnées à partir d'une expérience pour en faire un compte rendu.	X	X
• Rédaction de petits textes à partir de représentations graphiques.		X
• Elaboration du compte rendu d'une expérience scientifique pour la présenter à la classe.	X	X
• Elaboration d'un texte à partir d'une étude menée sur un thème choisi (recherche réalisée en équipe).		X

Le discours théâtral

Cet objet d'étude ne sera abordé que dans les classes de lettres.

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<ul style="list-style-type: none"> • La visée du texte théâtral • Théâtre et mise en scène. • La double énonciation du texte théâtral. • Le dialogue comme mode narratif. • Personnages et stéréotypes. • Le temps et l'espace dramatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et organisation du discours théâtral : <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux, actes, scènes. - Scène d'exposition ; nœud de l'action, dénouement (coup de théâtre) <ul style="list-style-type: none"> • Didascalies (indications scéniques.) • Les répliques : le dialogue, le monologue, l'aparté. • La caractérisation : portrait/caricature selon le point de vue. • Niveaux de langue • Décors et lieux de l'action (lieux évoqués et lieux représentés) • Durée de l'action (temps de l'action, temps de l'histoire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lexique spécifique au théâtre. • Les tournures interrogatives et exclamatives. • discours direct et indirect. • distribution des temps par rapport à un repère énonciatif, moment de l'énonciation. • Les indices spatio-temporels.

Compétence transversale à privilégier :

Favoriser la qualité de la communication.

Types de supports :

- Extraits de pièces de théâtre, saynètes, synopsis de pièces, récits respectant les trois unités (temps, lieu, action) et celles les transgressant (théâtre moderne).
- Pièces de théâtre filmées, monologues.

Exemples d'activités :

- Repérage des différents moments du schéma narratif à partir d'un extrait (acte, tableau, scène) ou d'un synopsis de pièce.
- Complétion d'une scène théâtrale par des didascalies appropriées.
- Transformation d'un dialogue théâtral en passage narratif.
- Propositions de chutes d'une pièce d'après le début d'une intrigue.
- Improvisations spontanées inspirées de scènes de la vie courante : jeux de rôle, scènes choisies déclamées et/ou mimées.
- Ecriture de petites scènes à partir de petites histoires humoristiques
- Théâtralisation de scènes extraites de récits en prose.
- Ecriture du canevas d'une pièce.
- Elaboration d'une intrigue à partir de la lecture d'une première de couverture.

Le plaidoyer et le réquisitoire

Compétence transversale à privilégier :

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<ul style="list-style-type: none"> • Visée : agir sur l'autre (convaincre persuader.) • Situation d'énonciation du discours argumentatif en faisant apparaître le degré d'implication de l'énonciateur dans son discours. • Les deux types d'arguments (liés à la raison ou aux sentiments). 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et clôture du texte argumentatif. • Les rapports logiques explicites et implicites. • L'organisation de l'argumentation : <ul style="list-style-type: none"> - Articulateurs logiques et chronologiques (Introduceurs d'arguments, de classement, de conclusion) - Arguments et contre arguments. • L'opposition et la concession. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lexique de l'opposition, de l'adhésion, de la concession et de la restriction • L'opposition sémantique (antonymes, champs lexicaux...) <ul style="list-style-type: none"> • Les verbes d'opinion • Modalisation lexicale (verbes, adjectifs, adverbes)

Mettre en œuvre son pouvoir de persuasion

Types de supports :

Textes à organisation rhétorico-logique, à visée argumentative, publicités.

Exemples d'activités	Lettres	Sciences
• Identification de la trame argumentative d'un texte et repérage des arguments et /ou des contre arguments.	X	X
• Identification de formulations présentant des informations et des formulations présentant des points de vue.	X	
• Inférence de la position adverse exprimée (implicitement ou explicitement) dans un texte polémique.	X	
• Identification des différents types d'arguments.	X	X
• Rédaction de contre arguments.	X	X
• Rédaction d'introductions ou de conclusions pour compléter des textes.	X	X
• Elaboration d'une argumentation à partir d'arguments donnés dans le désordre.	X	X
• Invention de slogans incitatifs.	X	X
• Rédaction d'argumentaires publicitaires dans le cadre de campagnes de prévention ou dans le cadre de campagnes commerciales.	X	
• Elaboration d'un discours argumentatif pour plaider ou discréditer une cause.	X	X

La nouvelle d'anticipation

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<ul style="list-style-type: none"> • Visée symbolique de la nouvelle (dénoncer ou proposer un modèle à adopter) • Espace et temps de la fiction : identification des procédés d'anticipation. • Prise en charge du récit : le narrateur • Relation histoire/ narration. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'espace futuriste comme indice temporel et comme force agissante. • Les procédés de rationalisation : -les passages explicatifs, -les passages descriptifs. • Etude des noyaux et des catalyses. • La focalisation et les modes de vision du narrateur. • Chronologie : anticipation et retour en arrière. • Etude de l'ouverture et de la clôture de la nouvelle (la circularité de la nouvelle). 	<ul style="list-style-type: none"> § Les champs lexicaux relatifs à la science et aux technologies du futur. § Indices et indicateurs temporels. § La concordance des temps. § Les procédés de caractérisation : - les adjectifs, la relative, le complément du nom...

Compétence transversale à privilégier :

Développer la créativité

Types de supports :

Une nouvelle d'anticipation à caractère scientifique, des extraits de récits d'anticipation d'auteurs comme J. Verne, I. Asimov, P. Boulle etc.

Exemples d'activités	Lettres	Sciences
<ul style="list-style-type: none"> • Repérage de noyaux et catalyses dans une séquence en prévision d'une fiche de lecture ou du résumé. • Présentation des réflexions qu'un texte d'anticipation suggère. • Réécriture d'un récit après le changement d'une donnée événementielle importante. • Réécriture de passages narratifs avec changement de point de vue. • Description orale ou écrite, à partir d'images, de dessins, de schémas, de l'évolution de certains outils de la vie moderne (médias, transports, médecine, loisirs). • Production de petits textes descriptifs présentant un décor futuriste (ville, habitat, école...). • Passage d'une BD d'anticipation à un récit. 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p></p> <p></p> <p></p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>

Le reportage touristique/ Le récit de voyages

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<p>§ Visées informative et incitative du reportage.</p> <p>§ Les actes de parole.</p> <p>§ Les formes discursives investies dans le reportage.</p> <p>§ Le système d'énonciation.</p> <p>§ Relation texte et image.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Typographie et paratexte. • Référent situationnel. • Structure chronologique. • Commentaires. • Description statique et itinérante. • Narration. • Documents iconiques : cartes, plans, itinéraires, feuilles de route • Les marques de la subjectivité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Propositions subordonnées relatives déterminatives et explicatives • Subordonnée de but • Comparaison, métaphores et personnification • Verbes de perception, adverbess, déictiques • Modalités appréciatives : lexique mélioratif et péjoratif.

Compétence transversale à privilégier :

Acquérir un esprit de tolérance, d'ouverture.

Types de supports :

Reportages touristiques, carnets de voyage...

Exemples d'activités	Lettres	Sciences
• Repérage de passages descriptifs, narratifs et commentatifs dans un texte.	X	X
• Tracé d'itinéraires inspirés des voyages de grands explorateurs (Christophe Colomb, Marco Polo, Ibn Battuta etc.).	X	X
• Comparaison de deux reportages portant sur un même site (ou thème) pour en dégager la différence des points de vue et/ou des visées.	X	X
• Descriptions orales et/ou écrites de lieux à partir d'illustrations diverses.	X	X
• Description de l'évolution d'un lieu à travers le temps.	X	
• Transformation d'un reportage touristique en un récit à la troisième personne, dénué de toute subjectivité.	X	X

9- Méthodologie et stratégies

9.1 – Démarche d’enseignement / apprentissage

La démarche de projet est privilégiée pour installer les compétences visées par le programme.

Trois projets collectifs seront obligatoirement réalisés pendant l’année scolaire. Ils seront choisis par les apprenants après négociation avec le professeur. Les trois projets suivants sont donnés à titre d’exemple :

- Réaliser une recherche documentaire portant sur les grandes découvertes techniques et leur évolution en ciblant (par groupes), l’aérospatiale, la médecine, les médias. Puis en faire un compte rendu dans le cadre d’une journée scientifique.

Ce projet vise à:

- § Transférer les savoir- faire acquis par l’étude du discours objectivé.
- § Créer des passerelles entre les différentes disciplines scientifiques et technologiques pour le recueil d’informations ;
- § Faire prendre conscience de l’impact de l’évolution des domaines sus cités dans la vie de l’homme.

- Ecrire une petite pièce théâtrale et le livret qui lui correspond pour la présenter dans le cadre d’un échange culturel. Cette pièce, qui opposera deux instances adverses dans un tribunal imaginaire (avec juges, jurés et témoins à charge et à décharge) présentera un événement historique qui s’inscrirait dans les grands tournants de la pensée humaine (par exemple : le procès de Galilée).

Ce projet vise à :

- transférer les savoir-faire acquis par l’étude du texte argumentatif (polémique) et du texte théâtral ;
- développer la capacité de prise de parole à l’oral.
- Dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de la mort de Jules Verne, constituer un recueil qui présenterait des nouvelles ayant pour décor un monde futuriste.

Ce projet vise à:

- § transférer les acquis obtenus par l’étude du récit ;
- § permettre le rapprochement avec une autre discipline, la science, la technologie.

La démarche de projet se fait en deux temps : conception et réalisation.

9.1.1 - Conception

Parce que tout apprentissage est tributaire de l'environnement des apprenants, de leur degré de mobilisation, de l'estime qu'ils se portent ainsi que de la qualité de leurs relations avec le professeur, il est indispensable que l'intitulé du projet soit négocié avec eux au niveau de la thématique et au niveau de la forme que prendra le produit.

Quand un apprenant entre dans un apprentissage, il est porteur de représentations et de capacités (ensemble de savoir et savoir-faire, fruits d'une activité intellectuelle stabilisée) que l'action didactique doit s'efforcer de faire émerger par l'évaluation diagnostique.

L'évaluation diagnostique

On propose aux apprenants une situation problème qui permettra de faire émerger leurs représentations et l'état de leurs acquisitions. Cette évaluation permettra de connaître les apprenants **dans leur niveau** pour détecter les éléments positifs sur lesquels le professeur peut s'appuyer. Les résultats obtenus par l'évaluation diagnostique amélioreront le plan de formation initialement prévu par une reformulation d'objectifs plus précis et une détermination de contenus plus adéquats.

9.1.2 - Réalisation

Pour permettre la réalisation du projet, l'enseignant choisira la progression, les méthodes et les stratégies, la nature des activités, les exercices, les techniques d'expression et les supports en fonction des besoins exprimés par les apprenants pendant le déroulement du projet, ou inférés par le professeur au vu de leurs productions dans la quotidienneté de la classe.

L'enseignement / apprentissage s'organisera en séquences. Chaque séquence prendra en charge un savoir faire à maîtriser (un niveau de compétence) et devra se terminer par une évaluation.

9.2 – Evaluation

9.2.1 - L'évaluation formative

L'évaluation formative prend une place centrale dans le processus d'enseignement apprentissage. Elle gère l'articulation dynamique qui lie les contenus enseignés aux stratégies d'apprentissage utilisées pour leur acquisition et les effets de régulation que cela implique. Elle facilite la gestion du projet, l'adéquation entre les visées et les stratégies utilisées ; elle assure la qualité de

l'information au moment même de sa circulation ; **elle cible principalement les apprenants en difficulté face à la tâche proposée.**

9.2.2 - L'évaluation certificative :

Toute compétence est exprimée par une performance qui satisfait à des critères bien définis. Critérier une compétence c'est la spécifier afin d'établir en terme d'indicateurs observables les éléments significatifs d'une bonne réussite.

La liste des indicateurs englobe des objectifs en principe déjà maîtrisés (avant l'apprentissage) et les objectifs d'apprentissage sélectionnés pour le projet. Cette distinction doit avoir des répercussions sur le barème de notation. Pour savoir si une compétence est installée chez l'apprenant, il est essentiel de concevoir une situation d'évaluation pertinente.

9.3 – Situations d'enseignement / apprentissage

Situation cible ou situation d'intégration :

Définition : C'est une situation qui permet à l'apprenant d'intégrer ses acquisitions et de les réinvestir pour résoudre une situation- problème de manière **individuelle**. Pour cela, il est amené à mobiliser ses ressources (savoirs et savoir-faire) **acquises en classe**.

a - Situations d'intégration par rapport à des objets d'étude

Ex 1 : Vous avez un correspondant habitant un autre pays. Rédigez un texte pour lui faire connaître votre région et l'inciter à venir la découvrir.

Ex 2 : Votre ville ou votre quartier croule sous les ordures. Rédigez un texte s'adressant à vos concitoyens pour les sensibiliser et développer leur esprit civique.

b - Situation d'intégration pour l'année (OIT)

Votre lycée organise une journée d'informations sur le sida. Vous écrivez un texte pour marquer votre participation à cet événement. Ce texte prendra la forme que vous jugerez la plus adéquate.

9.4 - Utilisation des moyens didactiques

Le manuel scolaire et le document qui l'accompagne sont des outils intentionnellement structurés en vue de favoriser les processus d'apprentissage.

Le manuel propose différents types d'activités susceptibles de permettre la réalisation de l'apprentissage. A ce titre, il est une traduction relative du programme. Il incombe donc aux professeurs d'en faire le meilleur usage en

tenant compte du niveau des apprenants, en d'autres termes, de l'utiliser soit comme outil soit comme source d'inspiration pour réaliser ses propres moyens didactiques.

L'emploi de moyens audio-visuels est recommandé : l'écoute d'enregistrements de chansons, d'interviews, de débats radiophoniques, la projection de films , de pièces théâtrales ou leur écoute sur cassettes , par exemple, sont fortement conseillées dans le but d'exposer les apprenants aux sons et à la prosodie présents dans des énoncés authentiques.

N.B : Vous trouverez davantage d'explications dans le document d'accompagnement.

GLOSSAIRE

L'objectif de ce glossaire est de favoriser la compréhension du programme. Il porte sur des notions qui peuvent être nouvelles pour une partie des enseignants mais qui sont indispensables pour sa mise en œuvre. Il permet également de fixer la signification des termes utilisés pour rendre les concepts plus opératoires. Le document d'accompagnement les explicitera davantage et prendra en charge les notions relatives à chaque objet d'étude.

- **Acte de parole** : un énoncé a une dimension informative mais aussi une dimension pragmatique, il veut agir sur le destinataire. Cette intention n'est souvent pas explicite et est à découvrir, c'est l'acte de parole (exemples : louer, conseiller, interdire, blâmer...).
 - l'acte de parole peut se retrouver au niveau du texte dans sa globalité c'est alors un macro acte de parole.
 - plusieurs actes de paroles peuvent être disséminés au sein d'un même texte.
- **Approche par projet** : approche pédagogique dans laquelle les objectifs d'apprentissage s'insèrent dans un plan en vue d'accomplir une réalisation.
- **Champ sémantique** : l'ensemble des sens que peut prendre un mot donné (polysémie du mot). Se reporter au dictionnaire par entrée.
- **Champ lexical** : un champ lexical se trouve à l'intérieur d'un énoncé. Il est constitué des mots qui renvoient à un même thème.
- **Cohésion textuelle** : c'est la propriété d'un ensemble dont toutes les parties sont intimement unies. Un texte respectera les conditions de la cohésion si toutes les phrases qui le composent sont chaque fois acceptées comme des suites possibles du contexte précédent.
- **Cohérence textuelle** : la cohésion textuelle peut être complétée au niveau de l'analyse pragmatique par la notion de cohérence. Ici, ce ne sont pas les éléments linguistiques du contexte qui sont envisagés mais la situation extralinguistique ainsi que la proportion des connaissances du monde qui interviennent dans les enchaînements textuels.
- **Démarche d'apprentissage** : processus de croissance et de changement vécu par l'apprenant, impliquant l'utilisation de ses ressources internes en interaction avec l'environnement.

- **Démarche pédagogique** : ensemble des interventions de l'enseignement dans le but de favoriser la relation d'apprentissage entre l'apprenant et l'objet d'étude.
- **Discours** (voir texte, énoncé) :
 - le discours est une suite non arbitraire d'énoncés. Il comprend aussi bien ce qui est énoncé que la façon dont ceci est énoncé. C'est dans ce sens que le mot sera le plus souvent utilisé.
 - dans le tableau synoptique, « discours » a été utilisé pour les objectifs d'étude qui ont une référence situationnelle par opposition au discours qui a une référence cotextuelle. Nous préférons, pour éviter la polysémie du mot « discours » parler de style direct, indirect au lieu de discours direct / indirect.
- **Énoncé** (voir discours, texte) : l'énoncé est le produit de l'acte d'énonciation. Nous l'employons dans un sens restreint : partie de texte sous-tendue par une intention communicative.
- **Implicite d'un discours** :
L'implicite est tout ce qui n'est pas dit ou écrit explicitement mais que le destinataire perçoit quand il partage les mêmes référents que le destinataire.
- **Objet d'étude** : l'objet d'étude est ce sur quoi se focalisent en propre les activités et études d'un domaine du savoir, ce qui distingue ce dernier du reste du programme.
- **Onomasiologie** (voir sémasiologie) : étude qui part du concept pour aboutir aux signes linguistiques qui lui correspondent.
- **Référence situationnelle** : un discours a une référence situationnelle quand il est ancré dans la situation de communication (je / tu / ici / maintenant).
- **Référence cotextuelle** : un discours a une référence cotextuelle quand il n'est pas ancré dans la situation de communication (il / passé simple / imparfait).
- **Sémasiologie** (voir onomasiologie) : par opposition à l'onomasiologie, la sémasiologie part du signe pour aller vers la détermination du concept.
- **Situation d'apprentissage** (ou d'exploration) : déroulement opérationnel de la situation pédagogique pendant laquelle l'apprenant se situe dans un cheminement conduisant à l'atteinte d'objectifs.

- **Situation cible** (ou d'évaluation) : situation d'évaluation qui permet de juger de l'intégration des savoirs, savoir être acquis pendant l'apprentissage. Elle se présente comme une situation problème que l'élève doit résoudre.
- **Situation de communication** : elle se définit par la présence d'un destinataire qui transmet un message à un destinataire dans un contexte en utilisant un code et un canal (ou contact).
- **Situation d'énonciation** : ensemble de facteurs qui déterminent la production d'un énoncé (nombre et personnalité des participants, cadre spatio-temporel, l'attitude de l'énonciateur par rapport au contenu de son énoncé).
- **Situation d'enseignement** : situation pédagogique planifiée par l'enseignant et qui implique une transmission de savoirs.
- **Situation pédagogique** : ensemble des composantes inter reliées (apprenant –savoirs - enseignant) dans un milieu donné :
 - relation d'enseignement (enseignant- apprenant)
 - relation d'apprentissage (objet - apprenant)
 - relation didactique (enseignant - objet)
- **Stratégie d'apprentissage** : ensemble d'opérations et de ressources planifié par l'apprenant dans le but de favoriser au mieux l'atteinte d'objectifs dans une situation d'apprentissage.
- **Stratégie d'enseignement** : ensemble d'opérations et de ressources planifié par l'enseignant pour l'apprenant. Elle doit respecter trois critères pour être efficace.
 - pertinence des activités par rapport à l'objectif visé.
 - prise en compte des types d'apprenants qui font l'apprentissage.
 - prise en compte des processus commandés par les méthodes, les approches pédagogiques ou l'utilisation des diverses techniques éducatives.
- **Texte** (voir discours, énoncé) : on appelle ici « texte » tout énoncé compris entre deux arrêts de la communication, que cette dernière soit écrite ou orale.
C'est la forme concrète sous laquelle se présente un discours. Il a un auteur et une structure l'organise comme un « tout de signification ».